



CONSORTIUM NATIONAL  
DE FORMATION EN SANTÉ  
Volet Université Laurentienne

## Bourse d'anticipation du CNFS – UL Valeur de 1 000 \$

### Objectif

La bourse d'anticipation vise à reconnaître la fierté francophone et à encourager la poursuite d'études postsecondaires en français dans le domaine de la santé. Les étudiants qui s'inscrivent à la première année d'un programme CNFS-UL sont invités à soumettre leur candidature pour cette bourse.

### Critère d'admissibilité

Afin d'être admissible pour la bourse, l'étudiant.e doit :

- détenir une résidence permanente au Canada (à l'exclusion du Québec) au moment de la demande ;
- être inscrit à l'Université Laurentienne en première année dans l'un des programmes de baccalauréat appuyés par le CNFS, soit sciences infirmières ou service social, à temps plein sur campus ou à distance;
- remplir le [formulaire de demande](#) en ligne ;
- soumettre un curriculum vitae (C.V.) rédigé en français qui démontre son engagement communautaire et parascolaire, ainsi qu'une lettre d'appui\* (voir À noter ci-dessous) d'un.e enseignant.e ou employeur qui atteste sa fierté francophone et son implication.

### Dossier de candidature

Pour être recevable, un dossier de candidature doit comprendre la documentation suivante :

- le *Formulaire de demande* dûment rempli en ligne;
- un curriculum vitae rédigé en français qui démontre l'engagement communautaire du candidat ou de la candidate (à joindre directement dans le formulaire Google) ;
- une lettre d'appui d'un.e enseignant.e ou d'un employeur qui atteste sa fierté francophone et son implication.

## À noter

*Les lettres d'appui doivent être envoyées directement par l'enseignant.e ou l'employeur à l'adresse [cnfs@laurentienne.ca](mailto:cnfs@laurentienne.ca) avec l'objet : Bourse d'anticipation + nom de l'étudiant.e.*

**La date limite pour soumettre le formulaire de demande ainsi que toute documentation est le vendredi 30 mai 2025 à 16 h.**